

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration : 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VIII

QUÉBEC, JUIN 1927

N° 10

Si on voulait

AU cours d'une réunion nationale irlandaise, tenue il y a quelques semaines à Montréal des orateurs ont laissé entendre qu'ils ne reçoivent pas de la majorité catholique de langue française toute la justice qui leur revient. Ils ont parlé de la situation déplorable dans laquelle vivent les catholiques de langue anglaise et de la force de leur groupement de la Métropole.

L'attaque était trop directe pour rester sans revision. Aussi, Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal, a remis vigoureusement les choses au point.

Qu'avez-vous à vous plaindre, a-t-il dit en substance? Vous avez la situation que vous vous faites vous-mêmes. Pour notre part, nous ne vous la faisons pas aussi mauvaise, puisque vous avez votre église, vos prêtres, vos écoles et vos maîtres.

Votre nombre est sans doute imposant, mais n'oubliez pas que dans la seule ville de Montréal il y a plus de Canadiens français catholiques qu'il y a de catholiques de langue anglaise dans tous les diocèses canadiens réunis des provinces anglaises.

Et c'est là la vérité.

*
* *

Nous ne nous étonnons pas qu'il y ait eu des plaintes de formulées à Montréal. Connaisant assez la situation des nôtres dans les provinces dites anglaises, particulièrement en Ontario, nous savons qu'on nous y a accusés

même de vouloir faire perdre la langue des petits Canadiens de langue anglaise, quand nos compatriotes en plusieurs endroits s'imposent double taxe pour enseigner à leurs enfants, en même temps que l'anglais, leur langue maternelle; quand ce n'est pas la disparition de l'anglais qui est en jeu, mais bien celle du français. On a lancé cette accusation jusqu'à Ottawa, où les écoles divisent les enfants selon la langue et où les Canadiens français n'ont jamais pensé à demander que les petits Canadiens anglais apprennent le français; ils n'ont pas même souhaité que ces petits soient obligés d'entendre dans leur classe des notes françaises.

Ce que les Canadiens français des provinces anglaises et des Etats-Unis demandent ce n'est pas autre chose que ce que nos amis les catholiques de langue anglaise ont obtenu chez nous sans que, pour cela, ils soient obligés de se battre ou d'implorer à genoux: leurs églises, leurs prêtres, leurs écoles et leurs maîtres.

Le jour où nos compatriotes des autres provinces et des Etats-Unis auront obtenu cela, nous n'entendrons plus parler de question ontarienne, manitobaine ou franco-américaine.

Nous aurons ce qu'il convient d'avoir et nous serons contents. Nous n'accuserons plus personne et nous n'aurons plus à nous défendre.

*
* *

Quelle est la proportion des catholiques de langue anglaise et des catholiques de langue française en ce pays? Monseigneur Gauthier nous l'a donnée en quelques mots; il est bon de se le rappeler.